

Maitrise de la fissuration liée aux effets thermiques et hydrauliques

Avril 2020

La fissuration du béton est le résultat d'effets thermiques et hydrauliques qui peuvent avoir différentes origines.

La fissuration du béton : différentes origines possibles

- Un échauffement au jeune âge dans la masse du béton dû à la chaleur produite par l'hydratation du **ciment**.
- Un gradient d'humidité généré par exemple par un **décoffrage** prématûre ou un défaut de protection de surface du béton (absence de **cure**)
- Un gradient de température dans la structure en béton résultant d'un échauffement de la surface (soleil, traitement thermique)
- Des différences de températures entre deux parties d'ouvrages voisines.

Ces phénomènes sont en général sans conséquence, sous réserve de respecter les « règles de l'art » en matière de cure et de délai de décoffrage.

Les fissures générées sont en général trop **fines** (ouverture inférieure à 0.2 mm) pour être visibles.

Nota : on distingue 2 types de fissuration :

- une fissuration de peau : dans des massifs de fondations, des chevêtres ...
- une fissuration localisée : l'espacement entre les fissures est très variable selon le type d'ouvrage, de quelques centimètres à quelques dizaines de mètres.

Facteurs aggravants

La fissuration est particulièrement délicate à maîtriser :

- dans les pièces massives à cause de la chaleur dégagée par la réaction d'hydratation du ciment au cours de sa **prise** et donc l'élévation de température générée au cœur du béton (qui peut atteindre plus de 65 °C) : La vitesse de dégagement de la chaleur qui accompagne la **prise du ciment** et le début de **durcissement** du béton peut être supérieure à la cinétique de diffusion de la chaleur vers l'extérieur. Des contraintes sont générées ensuite au cours du refroidissement du béton (gradient de température entre le cœur et la **peau du béton**). Les tractions qui apparaissent peuvent être suffisantes pour entraîner la fissuration du béton.
- dans les éléments élancés car le séchage naturel rapide du béton et les échanges hygrométriques avec le milieu ambiant sont générateurs de fissuration de la peau du béton ;
- Pour les ouvrages ayant des parties d'épaisseurs très différentes ;
- Pour les produits préfabriqués faisant l'objet d'un traitement thermique ;
- Pour les parties d'ouvrage à grande surface libre (dalles...) ;
- Pour les pièces encastrées.

Nota : Des gradients de température peuvent aussi apparaître dans des zones de changement brutal de **section** de béton. Il peut en résulter des fissures traversantes.

Principes de prévention

Quelques principes de base permettent de maîtriser la fissuration des ouvrages en **béton armé** dans les cas courants :

- Respecter les règles de l'art et les dispositions et spécifications normatives : dimensionnement, matériaux, mise en œuvre... ;

Concevoir les ouvrages en privilégiant des formes géométriques simples avec un schéma statique bien adapté aux sollicitations qu'ils subissent.

Dans le cas de projet à géométrie plus complexe, il faut multiplier les joints de construction à chaque changement de direction majeur. Les structures de grande dimension doivent être aussi fractionnées par des joints de dilatation, afin de maîtriser les incidences du **retrait**.

Il faut être vigilant dans toutes les zones où il peut y avoir des concentrations de contraintes (angles de réservation...) ;

- Prendre en compte les risques de retrait lors de la conception de l'ouvrage ;
- Respecter les ratios d'armatures et les principes de **ferraillage**.

En particulier les armatures dites de « peau » doivent respecter les dispositions minimales spécifiées dans les normes de dimensionnement.

La bonne répartition des armatures (avec un espacement faible) permet une bonne répartition des fissures qui restent ainsi **fines**.

Il convient sans augmenter la quantité totale d'armatures, de diminuer l'espacement des armatures passives.

- Formuler un béton adapté aux conditions climatiques lors du chantier, aux contraintes du chantier et aux agressions et attaques qu'il subira au cours de la durée d'utilisation de l'ouvrage ;
- Optimiser la **formulation** du béton : dimension du plus gros granulat compatible avec la dimension du **coffrage** et l'encombrement des armatures, dosage en éléments fins optimal ;
- Tenir compte des conditions climatiques lors du bétongage ;
- Proscrire tout ajout d'eau dans le béton sur le chantier : l'ajout d'eau est strictement interdit. Tout ajout d'eau génère une baisse de résistance du béton, une augmentation des retraits et donc augmente le risque de fissuration.
- Veiller à la régularité des approvisionnements du chantier et à la qualité des phases de mise en œuvre du béton ;
- Maîtriser la qualité de la **vibration** du béton ;
- Mettre en œuvre une **cure** adaptée du béton : La cure du béton (protection du béton à l'état frais) permet en particulier :
 - de lutter contre la dessication du béton au jeune âge.
 - de minimiser les risques de fissuration induits.
 - de conférer au béton d'enrobage les propriétés nécessaires pour obtenir sa durabilité.

La durée nécessaire d'application de la cure dépend en particulier du type de béton et de l'évolution de sa résistance dans la zone de surface et des conditions climatiques lors de la réalisation du chantier (vent, température, humidité).

La durée minimale de cure traduit la durée au-delà de laquelle le béton de surface présente une maturité suffisante pour que le risque de dessiccation soit minimisé. Plus la durée de cure est longue, meilleure seront les propriétés et performances du béton d'enrobage : meilleure hydratation, **porosité** plus faible, progression du front de **carbonatation** plus lente.

Auteur

Patrick Guiraud



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet